

Foix, le 20 septembre 2011

L'Inspectrice d'académie, Directrice des services
départementaux de l'éducation nationale

à
Madame et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

Pour information

Objet : Affectation des personnels enseignants spécialisés du 1^{er} degré en Nouvelle-Calédonie, à Wallis et Futuna - rentrées 2012.

Réf. : Note de service 2011-138 du 22.08.2011 publiée au B.O. n° 33 du 15 septembre 2011.

Moyens - Personnels

1^{er} Degré.

Référence

CP/SB

I - Instructions :

La note de service a pour objet la procédure de dépôt et de transmission des dossiers de candidature à un poste :

- en Nouvelle-Calédonie, rentrée scolaire février 2012
- à Wallis et Futuna, rentrée scolaire février 2012

Seuls peuvent faire acte de candidature les maîtres titulaires du CAEAA/CAFIMF, CAFIPEMF, du CAEI/CAPSAIS/CAPA-SH ou du diplôme de psychologie scolaire.

Les demandes doivent, sous peine de nullité, être formulées exclusivement au moyen des imprimés portant la mention "rentrée 2012".

Ce dossier est téléchargeable sur le site SIAT accessible à l'adresse : www.education.gouv.fr, rubrique "Concours, emplois et carrières" puis " Personnels Enseignants" rubrique « Promotion, mutation et affectation des stagiaires », rubrique « Siat ».

Aucune liste de postes vacants n'est publiée.

II - Calendrier :

Le dossier, une fois édité et complété, est obligatoirement signé par le candidat, puis remis dans le délai imparti en deux exemplaires **avant le 14 octobre 2011** accompagné des pièces justificatives (dernier rapport d'inspection, dernier arrêté de promotion d'échelon, copie du diplôme, fiche individuelle de synthèse à demander à l'inspection académique) au supérieur hiérarchique direct qui portera son avis sur la candidature de l'intéressé, ainsi que son appréciation sur la manière de servir de ce dernier.

Les personnels intéressés par une mutation se reporteront à la note publiée au B.O. en ce qui concerne l'examen des dossiers, les demandes de rapprochement de conjoints, la durée des affectations, la prise en charge des frais de changement de résidence et certaines informations relatives aux postes.

Les présentes informations sont à porter à la connaissance de tous les personnels placés sous votre autorité, y compris en congé de maternité ou de maladie, les titulaires remplaçants qu'ils soient en suppléance ou en attente de remplacement, les enseignants spécialisés de RASED, les animateurs TICE.



Nathalie Costantini

Dossier suivi par
Stéphane Bôné
Téléphone
05.67.76.52.43
Fax
05.67.76.52.00
Mél

ia09dipem1d@ac-toulouse.fr

7, rue du Lt Paul Delpech
BP 400 77
09008 FOIX CEDEX